



ATELIER 18

DES CITES A LA CITE : L'ESPACE PUBLIC, ENJEU DE LA REHABILITATION

10 OCTOBRE 1995

COMPTE-RENDU



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS



LA RÉGION

Direction Régionale de l'Équipement - 37, boulevard Périer - 13285 Marseille cedex 8 - Tél : 04 91 00 52 47 - Télécopie : 04 91 00 52 20

Site internet : www.paca.equipement.gouv.fr / adresse mél : shcpv.drepaca@equipement.gouv.fr

Des cités à la Cité : l'espace public, enjeu de la réhabilitation

...C'est encore un danger, j'en conviens, que d'être distrait au milieu d'une grande ville qui n'est pas obligée de s'occuper de vous quand vous ne daignez pas prendre garde à vous-même. Paris est encore loin d'avoir trouvé un système de véritable sécurité qui séparerait la locomotion des chevaux de celle des humains et qui réussirait à supprimer, sans préjudice pour les besoins de l'échange, ces voitures à bras dont je veux me plaindre un peu en passant...

...Mais nous voici, nous autres distraits, dans les nouveaux jardins publics, et tout à coup nous devenons attentifs, pour peu que nous ayons pensé à quelque chose en ayant l'air de ne penser à rien. Impossible de marcher, même dans une ville amusante et charmante, sans rêver un espace illimité, les champs, les vallées, le vaste ciel étendu sous l'horizon des prairies. Voici de la verdure : on y court, on ouvre les yeux...

"La rêverie à PARIS", par George SAND

Lieux d'échanges, de passage et de représentation, d'enchevêtrement des usages et des fonctions, les espaces publics sont rares à l'échelle d'une ville. Leur rôle est pourtant essentiel : parce qu'ils font lien entre les territoires et les populations, parce qu'ils permettent de "voyager hors de soi" et de faire "l'expérience de la différence", ils sont les lieux par excellence d'apprentissage de l'urbanité, d'activation du sentiment d'appartenance à la Cité.

D'où l'enjeu de leur accessibilité au plus grand nombre et en particulier à ceux que la ségrégation résidentielle, le chômage ou l'idéologie de l'insécurité tendent à confiner aux territoires familiers du quartier ou de la communauté.

Longtemps impensés, traités comme résidus de l'habitat ou des grandes infrastructures, les espaces publics reviennent au coeur de la réflexion actuelle sur la ville : urbanistes, paysagistes, artistes et élus locaux s'essayent désormais à recoudre, recomposer, mixer, à travailler sur les lieux, mais aussi les temps, les événements où, dans le mouvement, la flânerie, la co-présence entre étrangers, s'apprennent les règles de civilités, la réserve, "l'art des façades" et de la conversation....

Comment concevoir, gérer de tels espaces, penser leur articulation avec l'espace communautaire ou semi-privatif des ensembles résidentiels ? Comment répondre à la double contrainte d'unité de composition et de diversité de fréquentation, aux enjeux d'ouverture et de sécurité des espaces publics, aux problèmes d'accès, de maîtrise foncière et d'entretien que soulève leur aménagement ? Le débat sera ouvert à partir d'analyses récentes et d'expériences concrètes menées dans l'hexagone.

Le parcours emprunté

Avec pour guide Catherine FORET, il prend deux directions, jalonnées d'étapes :

Le besoin d'espaces publics : désir de ville et lien social

- le cadrage théorique et les références de la recherche urbaine - Catherine FORET, Sociologue
- le GPU de Marseille : pratiques de mobilité et pôles d'urbanité - Yves RONCHI, CERFISE
- l'espace public : consensus citoyen - Nabil ALLIK, Responsable associatif dans les quartiers Nord de Marseille (13°-14°arts)
- l'analyse du déclenchement d'une émeute interethnique dans un quartier de New York - Samuel BORDREUIL, CNRS-Aix en Provence
- le défi à relever à Marseille, avec la participation de Claude VALETTE, Adjoint au Maire.

Prendre soin des espaces publics : créer, aménager, gérer les lieux de co-présence

- la rue comme scène, l'opération "Planètes" à Marseille - Pierre BERTHELOT, Générisk Vapeur
- espaces publics et projet urbain : le cas de Vaulx-en-Velin - Alain MARGUERIT, Paysagiste
- pour une politique globale d'espaces publics : l'exemple du Grand Lyon - Jean-Pierre CHARBONNEAU, Conseiller technique "espaces urbains" pour la Ville de Lyon et la Communauté Urbaine.

L'espace public, éléments d'approche

L'espace public, enjeu de la réhabilitation ?

A plusieurs reprises, au travers des différents thèmes abordés, les Ateliers ont vu les acteurs de la réhabilitation souligner l'importance du *lien* existant ou à reconstruire entre les quartiers et la ville : *lien physique*, avec les problèmes posés de discontinuité urbaine, d'enclavement, d'absence de moyens de desserte... ; *lien social*, renvoyant aux rapports entre les résidents de ces quartiers et ceux du reste de la ville ; *lien symbolique*, à savoir la place de ces quartiers dans l'imaginaire urbain ; *lien politique* enfin, qui concerne la question de la représentation des habitants, de leur participation à la gestion de leur environnement....

En filigrane des débats, se trouvait finalement posée la question du *lien comme qualité*, comme condition de la qualité urbaine, du bien vivre dans les quartiers. Réhabiliter ce ne serait pas seulement remettre à niveau des prestations, améliorer les services ou réparer l'environnement physique dans l'espace des quartiers, ce serait autant **travailler sur ce qui relie ces territoires au reste de la ville**, aux autres "mondes" de la ville, tout ce qui crée des occasions d'échange, de circulation entre ces quartiers, qui souffrent trop souvent de ségrégation, de relégation, alors même que la ville a pour fondements "historiques" la diversité et la mobilité.

En parlant d'espace public, on est au coeur de cette problématique du lien. Un éclairage est apporté avec l'actualité du second semestre 1995, celle des attentats terroristes, qui visent l'espace public, et qui sont peut-être aussi une conséquence de sa *fragilisation*, la fragilisation de tout ce qui met en lien les différents groupes et territoires de la ville. Ainsi celle du lien entre les jeunes des banlieues et l'ensemble de la société française : l'entretien rapporté, à l'occasion de cette actualité tragique, entre un chercheur allemand en sciences sociales et Khaled Kelkal en

1992 à Vaulx-en-Velin présente un itinéraire où ce dernier parle de "l'énorme mur" qui sépare les banlieues lyonnaises de la ville-centre, d'une incapacité à "trouver sa place" en passant du collège de son quartier au lycée en ville, malgré des dispositions évidentes pour les études, d'une absence de communication "naturelle", de la perte de repères, de confiance en soi, puis de la vulnérabilité à l'appel des pairs délinquants, de la prison et de l'impression d'y retrouver une identité à travers la religion, de par "l'unicité" des gens d'Islam, l'absence de "méfiance", la "reconnaissance" mutuelle...

De fait, nonobstant l'expérience extrême, il s'agit là d'un témoignage inquiétant, parce que banal. Au delà de l'analyse propre du témoin, qui est faite en terme de racisme, les similitudes avec les discours recueillis auprès de jeunes depuis des années attestent d'une difficulté générale : celle qu'il y a à *passer de l'univers du quartier, du groupe, de la communauté à celui de la ville*, à un monde d'étrangers, pas seulement par la race mais par les comportements, l'appartenance sociale, le langage...

Et si l'on y réfléchit bien, nous faisons tous un jour l'expérience de cette rupture, nous les citadins d'aujourd'hui qui sommes confrontés à la grande ville, à la complexité sociale des métropoles et à leur dynamisme. Si la vie de village d'autrefois faisait appel à des qualités de stabilité, de fidélité au groupe, de reproduction des comportements, vivre en ville exige des capacités d'adaptation importantes, *des capacités de mobilité physique et mentale, de disponibilité à ce qui est différent*. Etre "mobile" est une condition d'insertion, d'accès au travail, de réussite sociale. Etre citadin oblige à acquérir ces compétences particulières, que d'aucuns appellent "les qualités de l'homme de la ville" qui nous permettent d'être en relation par delà les différences, sans pour autant vivre ce sentiment de perte d'identité dont K. Kelkal ne s'est pas remis. L'ensemble des

A celui qui est resté longtemps dans son quartier, la ville apparaît comme un monde d'inconnus dominé par l'anonymat, où les relations ne sont plus basées sur la confiance, l'histoire partagée, l'affectif, mais sur ce que les théoriciens de l'espace public appellent les relations impersonnelles

L'expérience de la rupture : au sortir de l'enfance ou de l'adolescence, on découvre le monde "du dehors", sa diversité, sa dureté, son étrangeté. La ville oblige très vite à passer sans cesse dans des milieux nouveaux, à s'exposer, à jouer plusieurs rôles

Vivre en ville demande un apprentissage : être capable de "sortir de soi" sans se perdre, être soi-même et un autre à la fois, garder de la "réserve" et de la distance dans les relations, maîtriser "l'art des façades" et la parole de circonstance.

Acquérir une culture publique permet d'être et d'agir en société, d'exister au delà des frontières de l'entre-soi, hors de l'intimité

qualités nécessaires pour bien vivre en milieu urbain peut se résumer dans la formule de *culture publique* qui est autre que celle du groupe, de l'intimité, du semblable. Avant que d'être source de plaisir, son acquisition est un exercice difficile, et plus douloureux pour certains que pour d'autres selon l'âge auquel on fait l'expérience, la trajectoire que l'on a eue, les occasions d'ouverture au monde offertes,...

C'est en allant au dehors que s'acquiert ce "savoir-faire" citadin, hors de sa famille, de son quartier, de sa communauté, en allant au lycée, au travail, en voyageant, en circulant, en fréquentant les lieux publics. C'est une démarche progressive, en multipliant les expériences sociales "désorientantes" ; car il ne suffit pas de contempler les autres mondes, cela implique d'être au contact physique de l'inconnu, de s'exposer au regard des autres, de surmonter la crainte de ne pas être "reconnu" comme quelqu'un qui a sa place dans ce jeu social autant que tout un chacun. Et lorsque l'on ne fait pas cet apprentissage, que l'on "se casse les dents" comme disent les jeunes de Vaulx-en-Velin, sur ce *passage à la sociabilité publique*, on reste dominé par des réflexes de peur d'abord, d'agressivité ensuite, avec le sentiment d'être exclu de tel ou tel univers et il devient très difficile de se mouvoir hors de son monde familial, sécurisant.

Qu'entend-on par espace public ?

Il n'est pas aisé d'y voir clair, face à une notion très (trop) employée, quelque peu "fourre-tout". Cependant, de nombreux travaux ont été menés, peut-être un peu limités au monde de la recherche et peu diffusés. Autour du Plan Urbain, depuis le milieu des années 80, des groupes de travail ont fonctionné, rassemblant des chercheurs en sciences sociales, des élus, des praticiens de l'urbain, paysagistes, urbanistes, scénographes, spécialistes des réseaux, des transports, artistes...

Ainsi un premier programme de recherche expérimentale sur le thème fut lancé en 1987, donnant lieu à la publication du rapport "Espaces publics"

et dans lequel l'espace public est défini comme espace citadin ; puis un second programme en 1989 "la gestion des espaces publics et la construction sociale de l'urbanité", suivi du Colloque d'Arc et Senans fin 1990.

Des travaux seront également lancés associant le Plan Urbain, la RATP et la SNCF, notamment sur les stations de métro parisien, la gare du Nord,.... Le Colloque international de Cerisy de juin 1993 traitera le thème "espaces publics, esthétique de la démocratie" donnant lieu en 1995 au rapport "Prendre place" (*Cf bibliographie jointe*).

Dans cet ouvrage, Isaac Joseph insiste sur deux acceptions du terme espace public en explicitant ce qui les lie :

- ◆ pour la philosophie politique et les spécialistes de la communication, "*espace public*" (au singulier) renvoie à *espace de débats*, de controverse ou de révélation. C'est l'espace de la discussion, du plaisir de parler ensemble : le dispositif démocratique par excellence.

- ◆ pour la sociologie urbaine et les spécialistes de la ville en général, les "*espaces publics*" (espaces urbains ayant une base physique, spatiale) ont longtemps été impensés : des espaces vides, libres. Le lent processus de destruction de l'espace public "classique" amorcé au milieu du 19^{ème} siècle, la valorisation de l'individu, la modification du rapport public/privé au profit d'une société "intimiste", ont abouti au fonctionnalisme. Les espaces publics n'étaient plus que les espaces résiduels de l'habitat et des infrastructures.

De façon assez récente (10-15 ans) et à la faveur de la réflexion sur la complexité urbaine, l'on est parvenu à s'accorder sur le fait que l'espace public n'est pas seulement le dégagement de l'espace privé du logement, ni même l'espace collectif appropriable par une communauté de voisinage (ce que l'on entend en parlant des grands ensembles par "espaces extérieurs", parties communes, pieds d'immeubles, aires de jeux, etc, catégorie d'espaces qui a toute son importance, mais qu'il convient de qualifier "espaces

L'espace public est espace de la distraction, où l'on peut faire des découvertes par hasard, "accueillir l'occasionnel", espace du risque, du danger parfois, espace de l'événement, de l'inattendu, des relations sociales entre étrangers, espace de jeu, de déprise identitaire et non pas de fidélité, espace de disponibilité au changement....

Les espaces publics urbains sont le support d'un certain type de relation et d'échanges, régis par la distance (la distance dans la co-présence) et non par la familiarité. Ce qui, en terme d'aménagement et de gestion, pose des problèmes délicats, très différents de ceux à prendre en compte pour les "espaces de proximité" : multiplicité d'usage, grande ouverture, mise en perspective, en représentation de l'activité urbaine, articulation des aspects circulation/contemplation, maîtrise publique des sols,....

collectifs" pour être plus clair).

*Ce qui définit un espace public, ce ne sont pas ses qualités d'appropriation, mais bien ses **qualités d'accessibilité, le fait qu'il soit ouvert, accessible à un maximum de citoyens.***

Cette accessibilité est accrue par un certain nombre de qualités : gratuité d'usage, facilité de desserte, d'accès par les transports en commun, mais aussi *plurifonctionnalité* de l'espace afin que où l'on puisse par exemple y consommer, mais aussi flâner, voir et se faire voir, être dans le plaisir du regard, sans être repéré, étiqueté, renvoyé à son milieu d'appartenance.

Les espaces publics sont les espaces urbains par excellence : les lieux de passage, de circulation, les gares, les rues, les galeries commerciales, les plages, les parcs, les marchés, les espaces de transport, de croisement, les lieux éphémères aussi que sont les fêtes, les spectacles...

Ainsi définis, les espaces publics urbains, supports d'une activité relationnelle impersonnelle (mais non indifférente) sont *rare*s : l'anonymat exige la foule, donc une certaine échelle urbaine. Ils sont des lieux de centralité, même situés en périphérie. Ils sont le privilège des grandes villes. Ils sont rares et d'autre part très précieux pour le fonctionnement social de ces grandes villes.

S'agissant du *lien que l'on peut trouver entre espace public démocratique et espaces publics urbains* : **les seconds sont l'un des chaînons importants du premier**, de cet espace social dans lequel se joue le sentiment d'appartenance à une même cité, dans lequel s'élabore la conscience citoyenne, soit le fait de se sentir lié avec ceux qui ne "sont pas les mêmes que nous", d'être capable de converser, de s'engager avec eux dans la gestion du bien public..

Pour les citoyens qui n'ont pas accès au travail, aux voyages, aux spectacles, à tous ces lieux de représentation et d'exposition de soi, pour les habitants des cités de "relégation" mais aussi d'autres, les personnes âgées ou celles à mobilité réduite, les espaces publics urbains sont quasiment les seuls lieux "d'apprentissage" possible

de ces formes de sociabilité, mineures, légères, voire froides, mais qui constituent le fondement d'un savoir civil indispensable au fait sinon de "vivre ensemble", du moins à celui de "vivre à côté les uns des autres" sans se faire la guerre.

C'est pourquoi, l'existence, la qualité d'aménagement et de gestion de tels espaces, espaces particulièrement sensibles, difficiles à concevoir et à gérer, toujours menacés de limitation d'accès, de disparition ou d'appropriation, sont un enjeu essentiel pour la ville moderne et, bien sûr, l'un des enjeux importants de la réhabilitation des quartiers d'habitat social.

Le GPU de Marseille : Pratiques de mobilité et pôles d'urbanité

L'exposé proposé par Yves Ronchi s'appuie sur les enseignements de deux études menées par des chercheurs du CERFISE en 1994-95 sur deux sites des quartiers Nord de Marseille. Poursuivant une réflexion initiée sur le quartier Savine-Borels, la seconde étude analyse les pratiques et usages du territoire par les habitants des unités résidentielles entourant la ZAC Saint-André, inscrites dans le périmètre du Grand Projet Urbain.

La démarche

L'originalité de ces études tient au fait que, autour de préoccupations opérationnelles liées à la production d'équipements de quartier, on ait pu sortir d'une approche en terme de besoins, de demande des habitants, et tenter plutôt de rendre compte du fonctionnement réel des pratiques et usages de l'espace urbain, des mobilités, de la manière dont les habitants vivent et font la ville.

La démarche s'est appuyée sur les données fournies par enquêtes par questionnaire, incluant des questions fermées sur la fréquentation de certains lieux, mais aussi celles permettant d'exprimer librement les motivations de fréquentation de tel centre commercial, tel noyau villageois, tel lieu du centre-ville,...

Le millier de questionnaires soumis dans le cadre de ces études fournit une masse d'informations très importante, qui n'est pas totalement exploitée et dont nombre d'enseignements reste encore à tirer.

Quelques éléments de résultats

● L'un des enseignement centraux apparu aux chercheurs : *les habitants investissent l'espace urbain de manière beaucoup plus diversifiée* qu'on ne le pressent, en tout cas de façon plus complète et inventive que les notions d'enclavement, de relégation ne le laissent généralement penser et dire.

Il est ainsi étonnant de constater, dans le quartier Savine-Borels, que les habitants de la cité de La Savine sont nettement plus mobiles et fréquentent davantage de lieux, et de manière plus assidue, que ceux des autres unités résidentielles du

quartier (copropriétés, secteurs pavillonnaires). Ce constat est vérifié, sur le second site d'étude, pour la cité de La Castellane. De fait, ce sont les habitants des cités au taux de handicaps le plus élevé qui ont aussi le degré de mobilité le plus important et qui explorent de la manière la plus large l'espace de la ville.

Un des indicateurs participant à l'appréciation des handicaps est le taux de motorisation : on s'aperçoit que les populations les moins motorisées se déplacent autant, sinon plus, que les autres, par appel au co-voiturage, à la mise en commun des ressources d'une famille, en utilisant davantage les transports publics,...

● La proximité spatiale des équipements et des services n'est pas une variable très satisfaisante pour rendre compte des pratiques de déplacement des habitants. Ainsi, s'agissant des noyaux villageois, on constate que les habitants ne fréquentent pas seulement le noyau villageois proche de leur résidence, mais tous ceux des arrondissements concernés par l'étude. Leur fréquentation tient à différentes motivations, mais des facteurs "supplémentaires" ont pu être pointés, tels la présence des réseaux familiaux et amicaux dans les différents noyaux villageois (qui pousse à aller y faire ses courses ou s'y promener...), la recherche de ressources spécifiques (commerce spécialisé, service médical, bancaire...), la fréquentation d'agrément souvent associée aux qualités d'ambiance ou au caractère pittoresque des noyaux villageois : *la proximité n'explique pas tout*.

● Les qualités fonctionnelles, telles accessibilité, concentration, qualité des produits, niveau de prix, etc, rendent compte d'un certain nombre

A propos de "la complexité sociale du terrain d'étude" :

"(...) Ainsi, si la structure spatiale et urbaine du site donne, par ses trous, ses friches, ses voiries en impasse, ses viaducs, une impression d'inachèvement, ne peut-on en faire le prétexte d'une "délégitimation" des populations qui y résident. Anciennes, elles s'adaptent et font vivre

un ordre urbain qui donne toujours au paysage marseillais sa touche d'unicité. Nouvelles, elles initient par leurs pratiques d'autres façons de vivre l'espace de la ville et aspirent à une organisation urbaine qui reconnaisse, pleinement, leur existence (...)".

Extrait du rapport "le GPU : multipolarité et mobilité comme enjeux de l'aménagement des arrondissements nord" CERFISE juin 1995

"Combien de gens vont à Carrefour (le Merlan) sans acheter rien du tout...bon, en buvant un petit café à 5 francs....il faudrait compter ces gens, je crois qu'ils sont un paquet qui n'ont pas uniquement dans l'esprit de consommer, c'est surtout échanger

Un étudiant - Extrait de l'étude "les pratiques de déplacement des habitants, enquête dans 4 sites DSU de Marseille" CETE mars 1995

de pratiques mais elles n'expliquent jamais la totalité des pratiques. Si les habitants fréquentent bien certains équipements pour des raisons de commodité, ils peuvent aussi *rechercher d'autres lieux pour les valeurs d'urbanité et de sociabilité qu'ils leur attribuent*. On peut citer ainsi le centre commercial du Merlan, le marché aux puces,...

● L'examen de la pratique du centre ville fait apparaître une particularité par rapport à celle des centres commerciaux ou noyaux villageois : une répartition de la population enquêtée en deux sous-ensembles assez fortement différenciés.

Le type d'individu qui fréquente le centre-ville moins assidûment que la moyenne de cette population est locataire ou propriétaire d'une maison individuelle, plutôt âgé, en tous cas résidant depuis longtemps dans le quartier et aux conditions économiques stables. En revanche, les plus assidus sont constitués de locataires de logements collectifs, plus souvent étrangers, plus jeunes et plus récemment installés dans le quartier, avec une position économique plus précaire. C'est donc la population la plus anciennement marseillaise, la plus stabilisée dans ses modes de résidence et son statut économique qui entretient un rapport distancié vis-à-vis des espaces centraux de la ville. Ce qui apparaît plus frappant que ce dernier constat, c'est, par rapport aux idées reçues, *la réalité de la pratique des populations les plus nouvellement installées dans les quartiers d'habitat social, la réalité du "désir de ville"* qui les pousse à sillonner et investir selon des modalités diversifiées l'espace urbain dans sa totalité.

Pour les assidus, *le centre ville apparaît comme le vecteur de sociabilités particulières* à travers la pratique de commerces et de lieux spécifiques ou bien par l'entretien de liens ethniques, communautaires, amicaux, familiaux. Le centre ville présente aussi pour eux une capacité de positiver la confrontation des différences. Il disent aller au centre ville pour rencontrer des visages inconnus et jouir de la multiplicité des cultures représentées. Mais, à contre courant des tendances urbai-

nes les plus fortes, c'est peut-être une exception marseillaise que le centre ville ne soit pas excluante, ait gardé un caractère "hospitalier" et propice aux pratiques intégratrices.

En terme d'aménagement, on voit les conséquences que peuvent avoir ces constatations : du point de vue de l'aménagement des quartiers périphériques, le développement des noyaux villageois (le terme "noyaux urbains" est aujourd'hui plus juste) et la structuration de leur potentialités semblent fondamentaux, il faut les reconnaître comme des espaces socialisants. D'autre part, l'organisation des mobilités et des conditions d'accès au centre ville semble aussi un élément capital pour le développement des quartiers.

7

L'espace public : consensus citoyen

Si précédemment ont bien été mis en évidence le "besoin d'espace public", le "désir de ville" et les pratiques qui s'affirment malgré les difficultés rencontrées (celles de déplacement, celles liées à la tendance de l'urbanisme moderne à séparer les quartiers et les fonctions, à supprimer les espaces publics ou à limiter leur accès,...), c'est aussi de ces difficultés que le présent exposé témoigne. Un témoignage rapporté ici à la première personne pour donner la parole à un "jeune des cités" : c'est son vécu et celui de ses pairs que souhaite exprimer le responsable associatif orateur, Nabil Allik.

L'espace en question

J'ai ici beaucoup entendu les termes ville, quartier, mais pas cité. Or dans la cité, l'espace public, nous l'avons pratiqué et même inventé, d'une certaine manière. Vous, vous l'appellerez espace de proximité. Dans une cité, il y a comme une petite société, des jeunes qui se mettent dans un hall d'entrée, discutent, voient la voisine descendre, l'homme aller travailler, le chômeur se plaindre, tous vivant donc en société. Une pratique s'est développée. Ensuite, il y a eu dans le quartier les centres commerciaux, les jeunes disant : "je vais promener à Carrefour". On a pratiqué ces espaces. Un jour, des institutions ont plaqué sur différents lieux des sigles : CAF, DISS, RMI... On a décidé alors de ne plus pratiquer ces lieux, car dans les espaces on allait flâner, se promener, tout simplement on allait voir la vie. On ne voulait surtout pas voir nos difficultés en face.

L'espace pour tous

Je vous propose un jeu de rôles : vous, jeunes des banlieues, moi, chercheur, sociologue,.... Mon travail porte sur la mobilité des jeunes en difficulté, ou comment vous faire sortir de votre environnement parce qu'il paraît que vous n'y êtes pas bien. Mon champ d'investigation : les espaces publics en centre ville.

Vous, vous avez 25 ans, vous êtes chômeur, vous sortez ce soir, vous allez place "Thiers" près du Vieux Port, vos parents vous rappellent de ne pas oublier vos papiers d'identité. Vous n'avez pas vraiment l'habitude, car dans votre quartier vous ne vous promenez pas avec eux. Il est 22 heures. Vous allez prendre le bus, qu'il faut payer. Vous

attendez une heure, il y a peu de bus. Arrivé sur la place, vous voyez une foule : vous êtes un peu déstabilisé, vous n'avez plus les mêmes codes, les gens qui sont là sont habillés d'une certaine manière, ils sont assis dans un café. Vous cherchez un banc pour vous asseoir, il n'y en a pas. Aussi vous vous mettez à table, et il faut consommer. Ce pourrait être une bière parce que vous aimez ça, mais la bière ce n'est pas très bien vu ; un café, mais le soir ce n'est pas bien accepté. Vous entendez : "je prends un gin-fizz", alors vous en commandez un, mais vous ne le buvez pas parce que vous avez horreur de ça....

Les codes ne sont pas les mêmes, nos communications ne sont pas les mêmes. Vous urbanistes, lorsque vous implantez des espaces publics, vous réfléchissez beaucoup, mais vous ne vous mettez pas dans la peau d'un public, des publics. Dans ces banlieues dont vous parlez, il y a des milliers de personnes qui habitent cette ville et c'est aussi l'enjeu de l'espace public.

L'espace pour qui ?

Je veux aussi parler de communication. La communication c'est être deux ou plusieurs, bien sûr, et comme on a déjà pratiqué l'espace public, on marche, on parle... Or, on entend souvent : "tiens, c'est fréquenté par les quartiers nord ici"... Dans ces espaces publics, des policiers sont présents, souvent par deux, non agressifs. Or c'est nous qui le devenons, par une sorte d'autodéfense. On devient maladroit. On voit des gens qui entrent dans les lieux de loisirs, on essaie d'y aller, on nous refuse. D'entrée de jeu, on nous "met sur une réalité" parce qu'on est "beur" ou surtout tout simplement parce que "marqué par les quartiers".

Et forcément, on est très sensible à un "non". Pour nous, l'espace public représentait une certaine forme de citoyenneté. Or, les jeunes des cités semblent être des citoyens "de second rôle": on les met en confrontation avec des citoyens qui seraient de premier rôle, ou citoyens tout court. Alors, y a-t-il des espaces publics de seconde zone ? Alors, peut-on comprendre pourquoi beaucoup de ceux qui essaient d'accéder à ces espaces retournent dans leurs anciens espaces, le quartier, la cité ?.

On voit là toute la difficulté qu'il y a à sortir de son quartier, de l'espace que l'on maîtrise, à surmonter sa crainte en avançant en groupe et celle de ceux qui vous voient avancer en groupe. Mais il y a autre chose : ceux qui créent les espaces publics ne les créent pas pour nous. Ils ne pensent même pas à nous. Et ce qui prime, c'est, il faut bien le dire, une dynamique "fric", une dynamique "frime" : on n'essaie pas de jouer la solidarité, mot à la mode s'il en est.

Un espace public vit grâce à un public. Sans le citoyen, il n'existe pas. Du côté des urbanistes, il ne faut pas seulement penser à "poser" un équipement ou des commerces, il faut être créatif et aussi ne pas avoir peur de se tromper. Ainsi, sur les nouvelles plages marseillaises, on voit les gens s'approprier l'espace de la pelouse plus que celui du sable que l'on a apporté, pourquoi pas, c'est leur choix. Ainsi, si on décide de mettre un banc et qu'une personne s'assoit à côté du banc, où est le problème ? Ce n'est pas parce que le banc n'est pas bien, c'est que le citoyen a décidé de s'asseoir à côté. C'est ça la force d'un espace public.

Et si j'ai voulu me faire un peu "provocateur", c'est finalement pour vous dire ceci : nous les jeunes des cités, que l'on nomme "en difficulté", on a besoin de ces espaces publics pour être citoyens, pour y être reconnus comme tels : vous qui les créez, on a besoin de vous.

Questions-débat

L'espace des citoyens

❖ L'espace public préexiste à l'aménagement, il est produit par les pratiques. L'enjeu pour les aménageurs et urbanistes, c'est peut-être de prendre soin des espaces publics tels qu'ils naissent à travers les pratiques, tels qu'ils manifestent ce besoin vital des citoyens d'aller vers les autres, dans la foule, malgré toutes les difficultés évoquées. Il y a une persistance du besoin de cette sociabilité qui contribue à l'équilibre général de la ville. Il y a malheureusement beaucoup de limites posées à cette sociabilité aujourd'hui.

❖ De fait, la difficulté globale pointée, ce pourrait être la rencontre des deux problématiques : espace public comme espace de la démocratie et espaces publics comme espaces urbains. On peut parler en terme d'aménagement, mais à coup sûr le faut-il aussi en terme de rapport citoyen.

❖ L'exemple du banc absent, qui permet d'être là, librement, sans contrainte, est loin d'être anodin. Des places ont été transformées dans certaines villes dans l'objectif avoué ou non de supprimer le caractère public de ces places, et notamment les bancs. Il y a là une évolution inquiétante qui, sous prétexte d'aménagement, d'esthétique, de qualité, tend à interdire l'espace public à ceux que l'on ne désire pas ou plus, "qui ne devraient pas être là", comme finalement à tout un chacun.



Anatomie du déclenchement d'une émeute dans un quartier de New York, ou l'esprit de l'espace public en danger

Il s'agit ici de présenter l'exemple de ce à quoi peut conduire l'affaiblissement de l'esprit public au profit des logiques de gestion communautaire de l'espace et des conflits urbains : un événement vécu par un chercheur français présent à New-York depuis trois ans lorsqu'il se produit, à 2 km de son lieu de résidence.

Un contexte

Aux Etats-Unis, l'idée de l'espace public comme "bien public" est menacée non pas seulement pour certaines catégories de population, mais même comme idéal sociétal : les espaces publics se réduisent considérablement dans bien des grandes villes américaines, Los Angeles représentant un cas exemplaire ; chacun est replié dans son ensemble résidentiel, la co-présence des citadins s'amenuise, ... C'est moins le cas de New York où l'importance des coexistences fait l'attrait de la ville pour les américains, mais déclenche aussi des problèmes considérables.

Un message personnel

S. Bordreuil place son intervention sous le signe de l'impatience et de la frustration vécues :

- l'impatience, positive, du narrateur à raconter une histoire présumée peu ou pas connue,
- l'impatience citoyenne, liée à la question de savoir ce qu'il aurait fallu faire pour éviter l'événement dramatique raconté ; la frustration vient de ce que les réponses ne sont pas évidentes,
- l'impatience liée la difficulté pour les sciences sociales à aborder et à construire, dans le cas qui nous occupe, un concept "valide" de cette notion d'espace public ; la frustration est aussi à la clé.



De l'accident à l'émeute

A la racine de l'émeute interethnique survenue à Crown Heights en Août 1991 entre une communauté juive et une communauté de jamaïcains, il y a un accident. En termes laconiques : un véhicule écrase à un croisement un petit garçon noir guyanais. Le conducteur est juif.

Les événements s'enchaînent : quelques heures après la mort de Gavin Cato, un étudiant juif australien est pris à partie par la foule des noirs du quartier et poignardé. L'émeute enfle et dure trois jours : magasins incendiés, synagogues pillées, policiers assaillis, rues interdites...

Que s'est-il passé ?

Le conducteur est un garde du corps faisant partie d'une escorte et chargé de protéger un Rabin, leader d'une communauté juive, présent dans la voiture qui précède. Pour ne pas perdre le contact, il grille un feu passé au rouge, dérape, heurte l'enfant ; il est prisonnier entre le véhicule et un mur, dans un état grave. Des policiers sont immé-

diatement présents. Une ambulance arrive et au lieu de secourir l'enfant, prend le chauffeur pour le retirer de la foule devenue menaçante. L'ambulance appartient à un service communautaire, le "Hatzolah service". Aussitôt après, les ambulances publiques arrivées s'occupent de l'enfant qui mourra dans les minutes suivantes. Puis ce sera le début de l'émeute.

Est-ce ou non un accident ?

Le problème est en effet celui de savoir si c'est un simple accident ou plus qu'un accident, un acte plus ou moins délibéré. Et il y a, face à un événement de cette "magnitude", un appel à débat public : il doit y avoir quelque chose à faire, cela n'aurait pas dû se produire. Or, deux frustrations se présentent pour le "témoin" français :

- il n'y a pratiquement pas de débat, comme si on se trouvait dans une logique de fatalité des "clashes" interethniques, une thématique du type "étincelle et baril de poudre" : le baril existe déjà,

Histoire parue dans "Libération" en 1986. Cela se passe en Mauritanie au passage du "Paris-Dakar", le rallye traverse un village et deux fillettes sont écrasées par l'un des équipages. Sur place, les Directeurs de la course présentent leurs condoléances à la famille, qui les accepte au titre de la fatalité de l'accident. Rendez-vous est pris pour les funérailles. Au jour dit, les pilotes ne sont pas là. L'oncle, maître de cérémonie, en conclut que ça n'était pas un accident.

les antagonismes entre les communautés juives et noires sont très forts ; l'étincelle fut celle-ci, c'eût été une autre...

- Au cœur de l'enchaînement désastreux décrit, on trouve la présence de ce qu'il faut bien appeler une "ambulance confessionnelle". Elle est insolite et jure avec les présupposés d'un français, ceux d'une laïcité des services d'urgence. Or, la confessionnalité de l'ambulance n'est jamais mise en question par rapport à la tournure des événements, dans la recherche de ce qui aurait permis d'en faire l'économie. A contrario, les avantages de services communautaires ne peuvent être appréciés : en l'absence de débat, la bonne réponse reste une interrogation...

Un autre élément de l'affaire poussera S. Bordreuil à produire un article à destination de la page "débat" du New York Times (*), qui ne sera jamais publié. En effet, l'on apprend 10 jours après les faits que l'étudiant juif poignardé est mort abandonné à lui-même dans une salle d'urgence surpeuplée de l'hôpital public "des pauvres" où il avait été admis. (*) cf annexe, soit "la deuxième mort de Yankel Rosebaum".

Quelles solutions, au nom de quels principes ?

L'observateur extérieur avoue une certaine impuissance à décider : défense de la laïcisation des systèmes de secours ? critique frontale du système communautaire ?

L'argumentation en faveur de la laïcité des systèmes de secours fait valoir des principes de justice distributive, d'égalité dans la distribution d'un bien essentiel, la protection ultime, le soin d'urgence face à la mort. Le système communautaire n'apparaît pas très satisfaisant car le public y a inégalement accès. Et dans les cas d'urgence, la vitesse de transmission des informations -ici inégalitaire selon les "appelants"- qui conditionne le temps de réaction, est un bien, le bien critique par excellence. Or il existe des cas où le premier arrivé n'est pas le premier servi.

Mais on peut aussi défendre ce dernier système

"faute de mieux" : d'une certaine manière, s'il y a misère du soin public, il y a "l'énergie" des communautés. Les choses étant ce qu'elles sont à New York, les mobilisations des ressources pour des services d'interventions collectives -ce qui arrive puisque la "communauté" s'occupe d'elle même mais pas à plein temps- peuvent être plus conséquentes quand elles suivent des lignes communautaires... On ne comptabilise pas les cas où les services communautaires interviennent au profit des "quiconque" de l'espace public.

Cette incapacité à trancher, il faut l'interroger quant à deux principes sous-jacents :

- un premier principe évaluateur qui joue pour décider de la justesse d'une organisation collective des soins : est-ce égalitaire ou pas ?

- un second principe évaluateur qui juge de la justesse ou de la valeur du système au regard de son impact sur l'état des choses en matière de coexistence intercommunautaire (pacifique ou tendue).

Il est évident que ce qui déclenche l'émeute ce n'est pas simplement une inégalité ou l'imperfection d'un système de soins, un accroc dans les justices distributives : c'est cette sorte d'attentat contre l'ordre public, à savoir que les uns y prennent soin des uns, les autres des autres.

L'enchaînement des événements brise le cadre déontique qui régit les relations des individus dans l'espace public. Par cadre déontique, on entend ce cadre immanent à l'espace public qui définit tacitement les droits et les devoirs mutuels des co-présents : ce qui est permis, interdit,...

Or, s'il y a un élément fondamental dans la déontologie de la pratique des espaces publics c'est bien celui de faire abstraction, dans le comportement vis-à-vis du voisin de circonstance, de son identité. *Est vraiment public, un espace où n'importe quelle présence est légitime. Et cela ne se décrète pas mais se construit* : les travaux microsociologiques montrent que cette structure déontique est coproduite dans la relance ritualisée des interactions.

Les légitimités de présence et, partant, la qualité de publicité de l'espace sont affirmées, accordées, accomplies dans les interactions rituelles. Il y a ainsi deux grands rites : l'inattention polie : on accorde son inattention à l'autre, sa présence étant légitime il n'a pas à être surveillé ; l'échange réparateur : chaque fois qu'il y a empiètement, difficulté, offense potentielle, on répare.

Débat

Deux commentaires peuvent être retenus, en guise de "raccourci" des aspects évoqués dans cette première partie de la réflexion de cet atelier sur le thème "*le besoin d'espaces publics : désir de ville et lien social*" :

Le dernier exposé nous rappelle que l'espace public est aussi l'espace du risque. Peut-être faut-il une gestion publique du risque pour faire en sorte que l'espace garde sa vocation. Par ailleurs, il est important de retenir la notion de rituels de constitution de l'espace public : du fait qu'il se produit constamment des offenses, souvent non visibles, des agressions, légères ou plus graves, des "réparations" sont nécessaires ; on voit là

toute la dimension de l'apprentissage de l'ajustement mutuel à des comportements différents.

Si les aménageurs doivent, en les rendant lisibles, ne pas favoriser la confusion entre espace public et espace privé, ils doivent aussi aider à construire la légitimité de toutes les présences, dont il vient d'être rappelé qu'elle fondait le caractère public de l'espace, et ne pas prétendre produire de l'espace public en mettant en oeuvre des stratégies visant à le réserver à certains. Ainsi le banc public, souvent évoqué au cours de cet atelier parce que trop souvent effacé de l'espace, doit redevenir une "revendication" de l'aménageur : faire en sorte que la présence de tous puisse être assurée et assumée.

Retour sur le "Paris-Dakar" : en ne s'excusant pas, en ne réparant pas, les pilotes rétro-produisent l'espace de leur course comme un espace privé qui leur appartient et où l'autre n'avait pas lieu d'être...

M. Claude VALETTE, Adjoint au Maire de Marseille, Délégué à l'urbanisme, présent au débat de fin de matinée, a bien voulu donner un aperçu rapide de la situation et mettre en évidence ce à quoi les décideurs sont confrontés dans une ville comme Marseille pour résoudre des problèmes d'urbanisme très importants.

Dans un cadre d'une qualité exceptionnelle, Marseille a connu depuis 1945 beaucoup "d'agressions" en matière d'urbanisme, arrivant à offrir une vision assez désorganisée de la ville. Dans le même temps, elle reste une des villes françaises à la capacité d'accueil, de mixage des populations, très forte et connaît une paix sociale relative. Mais notamment à la faveur de sa difficulté à opérer sa mutation économique et des conséquences qu'elle subit, on voit une ville qui s'est "coupée en deux" et qu'il faut donc rééquilibrer, requalifier et dont il faut favoriser les échanges, notamment à travers les espaces publics.

L'équipe municipale a mis l'accent sur l'intérêt majeur à intervenir fortement sur le centre ville, qui est l'âme d'une cité, et qui est sans doute le plus dégradé. Pour faire référence au thème traité dans cet atelier, le Vieux Port est caractéristique d'un espace, naturellement exceptionnel, qui ne joue plus son rôle de lieu de flânerie, de convivialité, d'espace public précisément....

Mais elle sait aussi que la tâche est rendue difficile par le fait que l'on est aujourd'hui confronté à une action de nature globale et qu'il faut entre-

prendre "partout". Or, tout ne peut être fait à la fois, quelle que soit la volonté forte d'apporter rapidement des changements à l'organisation urbaine.

Parmi les points forts liés à l'urbanisme, on citera les événements majeurs en cours et engageant des moyens financiers importants, tels : l'arrivée du TGV, qui induit une opération d'urbanisme forte pour intégrer un système de flux très importants, sans oublier qu'il s'agit là du site situé au sommet du périmètre défini pour l'opération Euroméditerranée, elle-même considérable. C'est aussi le grand stade en vue de la coupe de football, espace d'envergure qu'il faut intégrer dans le site ; le traitement de la sortie de la rocade L2 à l'est de Marseille, primordial au regard d'enjeux très importants tant du point de vue social qu'économique, etc. Sans compter la réflexion globale à avoir sur la ville, en relation avec les actions fortes engagées, et notamment le Grand Projet Urbain,...

Face à l'ampleur des problèmes posés, mais aussi à celle des moyens financiers à mettre en jeu, le pari est difficile, mais la volonté est là.

La rue comme scène : l'opération "Planètes" à Marseille

Un espace public se crée à partir de pratiques. Il est co-produit dans la présence mutuelle. Des responsables voient l'intérêt de faire exister de tels espaces de co-présence, de façon temporaire ici, et passent commande à des créateurs pour imaginer des spectacles dans ce but. C'est un pari pour le concepteur qui doit se saisir de ce qu'il sait de la ville, de son vécu, pour créer une forme capable de susciter cette rencontre entre inconnus. L'opération "Planètes" est née d'une commande de la Ville et du talent d'une troupe de théâtre de rue, qui a reçu carte blanche pour cette expérience de création d'un espace public éphémère....

La commande

C'est à l'occasion du 20ème anniversaire d'une association en faveur des femmes, le Codif, fin 1994, que la Ville de Marseille a initié cette expérience, avec l'esprit et la démarche suivants: il s'agissait moins de "célébrer" un événement que de proposer une fête dans la ville, une fête qui puisse toucher tous les publics, les citoyens. Le lieu investi devait être symbolique et permettre à un artiste de mettre en évidence la notion du lien entre la périphérie et le centre de la ville. La Canebière s'est imposée naturellement. Enfin, le créateur devait avoir carte blanche ; sa seule contrainte : parler des femmes à Marseille.

S'agissant de la "commande publique" de façon plus générale, la préoccupation première est celle de recréer à travers les actions culturelles dans des lieux publics des occasions de rencontre directe entre artistes et population, de rompre les distances, mettre en contact direct les habitants dans leur cadre de vie. Il n'est pas toujours facile de trouver des lieux répondant à cette attente et de les détourner de leur usage habituel. L'événement culturel en milieu urbain n'est pas un spectacle comme les autres. Il ne s'agit pas seulement d'une mise en scène ; s'y ajoutent des éléments non mesurables de l'ordre de la magie de l'éphémère, de la poésie,...

Pour ces raisons, dans la commande publique, il doit y avoir à la fois respect de la liberté de l'artiste et contraintes de technicité, de géographie, d'investissement de l'espace. Le dialogue permanent doit permettre aux partenaires de trouver leur compte et faire que ces monuments invisibles que sont ces manifestations éphémères jouent leur rôle dans la mémoire collective.

Le concept

Pour Pierre Berthelot, "artisan du théâtre de rue" l'objectif n'est pas de créer un décor mais de détourner un espace public pour offrir une "proposition" de spectacle porteuse de quelque chose de nouveau, où l'on s'arrête ou non. "Faiseur de désordres" avant tout, il se charge de pointer les problèmes, non de les résoudre.

S'agissant de Marseille, il a ressenti le besoin de l'universel et non de l'intimisme, de "dépasser les bornes", de se "donner du temps" (près d'une heure et demi, alors que ses spectacles sont habituellement limités à 3/4 d'heure) le long d'un parcours jalonné de "croisements", où toutes les femmes, quelle que soit leur condition, leur âge, soient présentes et puissent échanger, évoquer leurs joies, leurs problèmes petits ou grands.

Marseille, pour P. Berthelot, "est une femme" et il a voulu que ce soit la fête des femmes de cette ville, dont beaucoup travaillent dans l'ombre des quartiers. Il est parti de l'idée d'une sphère cosmique et de la mise en orbite de sept planètes au féminin qui, dans un premier temps, ont été présentées durant une journée dans différents quartiers. Puis il y eut le rendez-vous de la Canebière, "étendard sonore", où les femmes se sont appropriées le spectacle. Elles étaient là, non pour commémorer, non pour manifester, mais pour la fête, la rencontre. Petit à petit, "elles sont sorties de l'ombre et c'était comme une forme de cri". A la fin, une grue a soulevé ces planètes, pour former un énorme mobile, comme ceux que l'on place au dessus des berceaux d'enfant, qui est resté pendant une heure au dessus de Marseille, en hommage au Codif.

"Ce qui m'intéresse, c'est que les citoyens s'aperçoivent que l'espace public leur appartient, qu'on puisse le détourner et qu'ils se disent tout d'un coup, en marchant, dans un contexte d'habitudes, qu'il se passe quelque chose d'inattendu ; alors ils s'arrêtent peut-être...et tout est possible"
P. Berthelot

Espace publics et projet urbain : le cas de Vaulx-en-Velin

Le projet d'aménagement d'espaces publics sur le site du centre ville de Vaulx-en-Velin - lancé il y a 6 ans et non encore réalisé sur le terrain- est l'occasion pour A. Marguerit de se poser des questions liées à la permanence dans le temps des intentions d'aménagement, à la marge de manoeuvre des concepteurs et à l'intégration des problèmes de gestion dans un projet. C'est aussi la lente maturation d'un projet qui est présentée, comme aussi la façon dont on tente de recréer de la centralité dans un espace périphérique : c'est toute la difficulté de repenser des systèmes de lien dans des espaces conçus dans un certain esprit de rupture.

On rappellera, au plan historique, l'évolution d'un projet en trois phases successives auxquelles il sera fait référence ici :

- une premier projet, il y a 6 ans, d'aménagement d'espaces publics (une rue, un parc, une place publique), en présence d'un programme architectural pratiquement figé (commerces, logements, bureaux) et pour une maîtrise d'ouvrage tripartite : Ville, Communauté urbaine, aménageur privé ; un projet sans suite,
- une phase d'attente et la production, sur une mission confiée par la Communauté urbaine, de documents pour faire avancer la réflexion : la traduction d'intentions en cours,
- la phase résultant de la décision de réaliser le projet centre ville, sous la forme d'une ZAC centre ville, tandis que venait parallèlement s'instaurer une seconde démarche institutionnelle - le GPU- à côté de la ZAC centre ville.

Comment s'assurer qu'il n'y aura pas trahison des intentions originelles ?

Un projet ne peut prétendre être fixé par la seule production d'une "image" comme ce fut trop souvent le cas dans les années 80, mais par des fondements de programme et par des décisions politiques. La question est bien celle de *savoir que donner comme fondements à un projet, du début jusqu'à la fin, qui lui permettent de passer dans le temps* et qu'en bout de course ceux qui y ont travaillé ne se sentent pas trahis ; en ce sens, il s'agit de savoir trouver des **invariants** -ce qui est fixe, va perdurer-, supports de projet, que l'on peut, selon le paysagiste, trouver dans le site lui-même, dans sa géographie, dans son histoire. S'agissant du projet initial de l'Atelier d'urbanisme et d'architecture en 1968 sur la ZUP de

Vaulx-en-Velin, les concepteurs proposaient, dans l'esprit de l'époque, une séparation des fonctions, un développement des équipements égrenés le long d'une grande rue linéaire Est-ouest (l'avenue Lénine) et un certain enfermement du quartier. Ce parti, utopiste, posait des problèmes de fond, d'autant que le schéma ne tenait aucun compte de l'histoire du lieu, imprégné d'une logique agricole et qui s'était développé sur un parcellaire structuré dans le sens Nord-sud, parallèlement à d'anciens lits du Rhône qui croisaient ainsi l'avenue Lénine. A l'arrivée, au moment de la mise en oeuvre : une concentration de tous les équipements au centre de la ZAC selon un schéma complètement différent de celui imaginé en 1968.

Quelle attitude peut avoir le concepteur face à une commande ?

S'agissant du premier projet, il y a 6 ans, le concours lancé portait sur l'aménagement d'espaces publics centraux. Il s'est avéré que le problème était mal posé. La construction de bâtiments, la création d'une rue, d'une place, d'un parc, ne pouvaient s'envisager, selon l'équipe lauréate, sans s'occuper de ce qui se passait au delà (un gros centre commercial en déclin avancé) sans se préoccuper de l'articulation avec le reste du centre.

Pour un concepteur, impossible donc d'apporter une réponse correcte sans marge de manoeuvre pour aller au delà de la question posée. Ainsi, lors d'une deuxième phase d'étude, la proposition a été faite d'une approche différente, à savoir comment replaquer une nouvelle forme urbaine en approchant la division du territoire et non en le traitant comme une surface d'un seul tenant.

Il s'est agi de montrer ce qui ne pouvait plus fonctionner. Or, tous les ingrédients d'un centre ville sont réunis sur ce périmètre à Vaulx-en-Velin : Hôtel de ville, centre culturel, ENTPE, école d'architecture, centre commercial, Palais des sports, lycée, planétarium, etc... Mais tous ces équipements de centre ville se tournent le dos et ont besoin d'être mis en relation. Une succession de maquettes volontairement informelles, sans prétention, "à débattre", a permis d'envisager différentes solutions, de montrer que rien n'est figé et d'engager le dialogue.

Il s'agit de fait de faire de la pédagogie, d'instaurer un débat quasi permanent (à toutes les étapes d'étude) sur la question de savoir sur quelles valeurs appuyer la décision de projet d'urbanisme ou de projet d'espaces publics que l'on demande à un concepteur de réaliser.

Il est également indispensable à ce stade, pour ne pas faire de "l'anti projet urbain", de *prendre en compte l'ensemble des projets sur la commune*, de juger de l'interrelation entre projets, d'éviter de vider l'un au profit d'un autre. La procédure GPU devrait faciliter cette approche plus globale.

Un espace public n'existe que s'il met en relation ce qui existe autour, sinon il est oeuvre, objet, ce qui est totalement différent.

Comment intégrer les problèmes de gestion dans un projet ?

Depuis 4-5 ans, il s'agit de produire un nouveau projet (troisième phase). Ici l'équipe (qui a dû se renforcer, sans excès : un architecte-urbaniste, un sociologue) a eu conscience de s'installer dans un projet pré-existant dans le temps et a jugé important de "reprendre la chaîne de fabrication du projet" et comprendre son histoire. Elle a dû intégrer la notion le phasage des réalisations - élément fondamental dans la vie du projet-, envisager les différents schémas possibles, tenir compte des espaces laissés momentanément libres, et tout ceci par une approche pluridisciplinaire.

A partir d'un certain stade, il est possible de

montrer vers quoi on envisage de diriger le projet, d'orienter celui-ci par des travaux parfois modestes, de le proposer au débat.

Mais il y a aussi la préoccupation de retramer la voirie du quartier pour le confort des habitants : par exemple, faire qu'ils accèdent à leur logement "par devant" et non par derrière... Mais encore celle de recomposer l'espace public dans le souci constant de sa gestion à venir, celle-ci étant dévolue espace par espace à un organisme identifié (ici Communauté urbaine : redéfinition de l'emprise des voiries qui lui revient ; services de la Ville : gestion des espaces publics majeurs ; espaces individualisés pour chacun des trois organismes HLM : le projet de quartier s'assimile à un projet de redéfinition cadastrale. Par ailleurs, les cheminements piétons sont redéfinis, certains espaces sont clôturés, les rapports d'échelles sont modifiés, le système de liens est repensé, bref on s'efforce d'*aborder la totalité des problèmes avec le souci constant de la gestion au quotidien.*

Eléments de débat

Il est difficile de savoir comment faire pour que ceux qui décident le fassent en toute connaissance du site, de son histoire... Derrière la commande pour Vaulx-en-Velin, quelle prise en compte par la Municipalité des événements qui s'y sont déroulés ? Pourquoi est-on passé d'un projet de mise en relation à une ville de rupture ? On ne peut s'accuser les uns les autres, il est aujourd'hui question de travailler ensemble, du politique au gestionnaire, en passant par les concepteurs, dans le conflit s'il le faut, mais en échangeant pour pouvoir se dire "est-ce que l'on se trompe ou pas", parce qu'après, il n'y a plus d'excuse.

Travailler sur la ville c'est long, difficile, extraordinairement complexe. Actuellement, ne fabriquons-nous pas les pathologies de demain ? Evitons au moins de répéter les erreurs d'hier. Evitons d'engager des recompositions urbaines qui, sinon destinées à exclure des populations, aboutiraient à le faire. Interrogeons-nous sur nos propres attitudes et sur la manière dont chacun accueille l'autre dans l'espace public. Après tout, l'exclusion suppose quelqu'un pour exclure.

Une politique d'espaces publics à l'échelle du Grand Lyon

L'exemple de Lyon montre qu'il est possible de s'engager dans une véritable politique des espaces publics, des espaces pensés comme un thème d'intervention majeur d'une Collectivité. Quelle motivation l'anime ? Comment y parvenir et quels objectifs rechercher ? Peut-on faire à ce propos de la concertation alors que ces espaces sont investis dans l'anonymat ? Comment enfin prendre en compte de façon dynamique (car les demandes et les besoins évoluent) le vécu de la ville de manière aussi démocratique que possible ? Telles sont les questions auxquelles les réalisations lyonnaises tentent actuellement d'apporter des éléments de réponse, illustrées par Jean Pierre Charbonneau.

Préambule

La question de l'identité de ceux qui font réellement la ville ne peut être oubliée au moment où l'on réfléchit à l'évolution de la civilisation urbaine : une partie considérable de la fabrication d'une ville est générée par des acteurs divers, qui agissent chacun selon leur logique propre. Les grandes infrastructures sont souvent traitées d'un point de vue fonctionnel sans prendre en compte les conséquences urbaines, paysagères, sociales de leur réalisation... ; le processus économique conduit entreprises et promoteurs à s'associer pour finalement obliger des gens à travailler dans des lieux d'où l'urbanité a fui, etc... Comment intervenir après coup pour s'attaquer aux séquelles des diverses "brutalités" dont la ville est l'objet ? On peut déplorer le peu de compétence mise en oeuvre encore aujourd'hui, le sujet se réduit souvent à l'amélioration paysagère des entrées de ville...

La question de la réalité de la fabrication de la ville étant posée, le danger serait d'assimiler politique de la ville à politique en faveur des quartiers en difficulté, ou séparer l'une et l'autre, alors qu'il y a étroite interdépendance entre elles, comme entre tous les sujets et les lieux d'une ville.

Pourquoi une politique d'espaces publics à Lyon ? Les objectifs et les moyens

Riche d'une histoire plusieurs fois millénaire, d'un site de collines creusées par deux fleuves, Lyon a subi de plein fouet les méfaits d'une vision fonctionnaliste de la ville, largement tournée

vers l'automobile ; de même la politique des grands ensembles y a été particulièrement développée (les Minguettes, Vaulx-en-Velin...). Une véritable politique ne peut être ramenée à des notions d'embellissement, quand elle s'attaque à la question des conditions dans lesquelles les gens vivent leur ville, quand elle renvoie aux dimensions technique, sociologique, organisationnelle ou culturelle.

Il s'est agi, selon l'expression d'Henri Chabert de "*faire une ville pour l'homme*". Elaborer une politique devant concerner 1,2 M d'habitants demandait de jauger la réalité de la ville, atteindre tous les acteurs, intégrer tous les rouages de la fabrication de la ville, donc se préoccuper par exemple d'organisation, de diffusion de l'information et de la culture auprès de très nombreux intervenants dont il fallait casser la verticalité des logiques. Parallèlement, l'objectif était celui d'*une ville de notre temps*, nécessitant d'avoir une vision culturelle de son évolution permettant de continuer la ville, de "l'inventer" en respectant son identité. Il s'agissait aussi de chercher à construire une *ville solidaire*: ces 23 quartiers comportant des grands ensembles sur lesquels une action lourde est entreprise.

Une organisation a été mise en place : un chef de projet par opération et un groupe de pilotage réunissant tous les acteurs, au sein duquel toutes les décisions sont prises. Le maximum de professionnalisme a été recherché tant au niveau de la maîtrise d'ouvrage, avec la création de services, que de la maîtrise d'oeuvre et l'appel à des concepteurs a été systématique.

Ainsi des liens étroits entre tous ceux qui interviennent sur l'aménagement ont pu être tissés. La cohérence entre actions a été donnée par des plans directeurs (plan bleu pour les fleuves, plan lumière), des nuanciers de couleurs pour le Rhône et la Saône mais aussi les grands ensembles, un plan des espaces publics. Un vocabulaire des espaces a été créé, un style fondé sur un nombre restreint de matériaux ainsi que sur un mobilier urbain spécifique à Lyon.

Plus de 100 opérations sont aujourd'hui achevées. C'est ainsi que rues, places, ZAC, sites propres, tout espace créateur d'urbanité, partout où la ville se fabrique, qu'il s'agisse des quartiers ou d'espaces courants, ont été appréhendés. Par cette organisation, qui notamment permet d'aboutir très rapidement à une décision, la politique voulue a pu être "démultipliée", une politique conduite pour l'essentiel par les services techniques de la Communauté urbaine. Une évolution des comportements des services en place s'est opérée parallèlement. On relèvera que la Direction de la voirie est aujourd'hui sans doute le plus gros créateur d'espaces publics et de qualité dans la ville.

Le projet partagé

Il est essentiel de créer les conditions d'une bonne gestion future des espaces publics. Ceci suppose que les projets soient partagés. Si on sait d'avance qu'un aménagement ne sera pas géré, il est inutile de le faire. C'est de l'ordre de la conviction. C'est bien le principe du DSU. L'ensemble des partenaires se retrouve pour constituer le projet de quartier : non seulement le projet "physique" mais le projet "social". Et l'on tente de voir comment répondre de manière crédible au court terme en même temps que l'on met en place une capacité d'évolution à long terme.

A Lyon, si on est parvenu à un projet commun et si tout le monde en a été porteur pour sa part, c'est qu'il s'agissait souvent de *projets simples et robustes* - ce qui ne veut pas dire sans grâce-

rigoureux aussi (par exemple, végétal adapté, toujours protégé). Chaque projet a aussi intégré la gestion future des espaces d'une part publics, que ce soit rue, square, place, d'autre part privés (et si sur un projet le privé n'a pas la capacité d'entretenir, celui-ci est revu).

Un projet est politique, le rôle du politique doit être assumé

Tous les stades de projets d'espaces publics ont fait l'objet de vrais débats à Lyon. Les élus ont validé chaque étape et suivi la réalisation. Ce n'est pas le cas de Marseille par exemple où le débat se fait entre techniciens, dont les conflits ne sont pas arbitrés, où aucun service n'est légitime à intervenir auprès d'un autre en vue de sa participation à un projet. Or *il relève de la volonté politique de faire qu'un espace public soit réellement rendu public* et d'exiger des services publics qu'il soit géré. Il est essentiel, quand on fabrique la ville, de donner à chacun sa place et son rôle et c'est à la maîtrise d'ouvrage d'y veiller.

L'évaluation, l'avenir

Si l'on peut tirer, à Lyon, une certaine fierté du travail accompli, particulièrement sur les banlieues, tous les problèmes ne sont pas réglés, quelques "ratés" ont été enregistrés, mais la vie des habitants du grand Lyon a notablement évolué. Ils ont vu naître des squares, des places, des espaces de jeux là où il n'y avait que parkings, des plantes, des arbres là où régnait l'asphalte, des centres commerciaux se substituer à d'autres désormais fermés, mais aussi des tours vides détruites, des lignes de bus nouvelles, etc. une richesse d'espaces et un cadre de vie nouveaux, sans bien sûr qu'aient été encore résolus tous les problèmes sociaux, les difficultés économiques.

Dans l'avenir, les *banlieues* constitueront longtemps encore la question de première importance pour la Communauté urbaine : y offrir citoyenneté, qualité de vie et...emplois. Les *transports*

en commun constituent eux aussi un grand thème d'intervention et, pour donner un exemple, si on a beaucoup travaillé jusqu'ici les stations, il faudra s'occuper dorénavant des itinéraires : 100 km de site propre sont envisagés dans les 10 ans à venir, facteur de création d'urbanité et de création d'espaces publics.

On devra continuer également à développer *la vie de quartier*, sur des territoires qui sont une dimension sociale et urbaine appréhendable et non contradictoire avec la ville elle-même ou l'agglomération. Mais il ne faut pas pour autant régenter la façon de vivre des habitants. On ajoutera que la richesse de certains espaces, c'est aussi d'avoir du "vide" sur lequel peuvent se développer des pratiques multiples, non définies. La ville doit vivre d'elle-même, quitte à y développer l'art de la rue et la fête. C'est pourquoi la Municipalité s'attache à organiser parallèlement une politique "connexe" de la politique urbaine, à savoir favoriser tout ce qui relève de la création, de "*l'invention de la vie dans la ville*".

NB : On relèvera ici l'indication de documents récemment parus, proposés par JP. Charbonneau à l'appui de son exposé :

- une carte de différents circuits d'espaces publics du Grand Lyon,
- le vocabulaire des espaces publics du GL,
- la politique de DSU du GL (bilan de 6 années),
- un fascicule produit par la Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme "La technique au service du projet" comportant une analyse d'A. Masbouni sur la politique menée à Lyon.



La restitution faite ici des expériences concrètes de création, aménagement, gestion d'espaces publics, qu'il s'agisse de Marseille, Vaulx-en-Velin ou Lyon, ne peut décrire toute la richesse de contenu que la large part laissée à l'illustration visuelle a permis de traduire tout au long de cette partie de l'Atelier placée sous le titre générique "*Prendre soin des espaces publics*".

"... Quel est donc, je ne m'en souviens plus, l'illustre étranger qui disait avoir du plaisir à se jeter dans les foules de Paris pour s'entendre dire à chaque instant par ceux qui le coudoyaient ou le poussaient involontairement : "pardon Monsieur"..."
La rêverie à Paris, par george SAND

